

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Terrasses de la Presqu'île : travaux de confortement suite à un désordre constaté au nord du chantier

Les travaux des Terrasses de la Presqu'île, au niveau du secteur Saint-Antoine (Lyon 1^{er} et 2^{ème} arrondissements) font l'objet d'un arrêt temporaire de chantier, en raison d'un désordre constaté au nord du quai bas, le long de la Saône. Toutes les mesures de sécurité ont été mises en œuvre par la Métropole de Lyon, maître d'ouvrage, et des travaux de confortement d'urgence sont actuellement en cours. Il n'y a pas d'incidence sur le reste des quais de Saône, ni sur la partie haute.



Dans le cadre de l'aménagement du jardin fluvial des Terrasses de la Presqu'île, un affaissement du mur de rive plongeant dans la Saône a été découvert, au niveau du quai bas, en travaux.

Des campagnes d'investigations subaquatiques (avec plongeurs) ont immédiatement été réalisées pour caractériser l'origine du désordre : elles ont permis de découvrir des affouillements importants en pied du mur de rive (cavités créées par érosion en raison des courants de la rivière), ouvrage historique du XIX^{ème} siècle, et situé dans la Saône.

Pour des raisons de sécurité, les travaux d'aménagement des espaces publics ont été mis en arrêt et la livraison du jardin est différée.

Depuis la fin mars 2024, afin d'éviter la progression du désordre, des mesures conservatoires d'urgence sont mises en œuvre et se poursuivront jusqu'à fin avril. Elles consistent à combler les affouillements et à conforter le mur par la pose d'encrochements en pied de mur.

En parallèle, des études géotechniques complémentaires ont été lancées afin de déterminer la solution définitive de confortement du mur restant à réaliser, étape nécessaire avant toute reprise des travaux d'aménagement du quai bas. Ces études permettront d'établir un nouveau planning pour finaliser les travaux.